

REGLEMENT PARTICULIER DE LA CONSULTATION

Article 1: Objet de la consultation:

La présente consultation concerne l'extension et le réaménagement des locaux de la maison de l'emploi à Persan

Article 2 : Conditions de la consultation:

Marché privé négocié

Il s'agit d'un marché en entreprise générale comprenant les lots suivants hors peinture

- LOT 1 GROS ŒUVRE
- LOT 2 MENUISERIES EXTERIEURES
- LOT 3 MENUISERIES INTERIEURES
- LOT 4 CLOISONS – DOUBLAGES - PLAFOND
- LOT 5 TECHNIQUES – ELECTRICITE – COURANT FAIBLE – CHAUFFAGE COLLECTIF
- LOT 6 REVETEMENTS DE SOL
- LOT 7 PEINTURE – hors marché

L'entreprise devra répondre en entreprises générale.

Délai d'exécution: Le délai d'exécution est fixé à 4 MOIS. Les périodes légales de congés sont neutralisées.

Délai de validation des offres: Le délai de validation des offres est fixé à 90 jours à compter de la date de remise des offres.

Article 3 : Présentation des offres:

Le dossier de consultation est au remis gracieusement aux entreprises remettant une offre .

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant:

a°) les pièces suivantes datées et signées par eux:

- *Un acte d'engagement (A.E) cadre ci-joint à compléter.
- *Le détail estimatif et quantitatif pour le ou les lots correspondants.
- *Le cahier des clauses administratives particulières, cahier joint à accepter sans aucune modification.
- *Les attestations d'assurances civiles et décennales

b°) Un mémoire justificatif des dispositions que l'entrepreneur propose d'adopter pour l'exécution des travaux. Ce document comprendra toutes justifications et observations de l'entrepreneur.

En particulier , il pourra être joint:

- des plans d'ensemble et de détails expliquant les offres.
- la liste des sous-traitants qui, tout en n'étant pas désignés au marché , seront proposés après passation, à l'accord du Maître d'ouvrage.
- les indications concernant la provenance des principales fournitures et éventuellement les références des fournisseurs correspondants.
- un programme d'exécution des ouvrages indiquant de façon sommaire la durée prévisionnelle des différentes phases du chantier.
- des indications concernant les procédés d'exécution envisagés et les moyens qui seront utilisés.
- une note sommaire indiquant les principales mesures prévues pour assurer la sécurité et l'hygiène sur le chantier.

Article 4 : Condition d'envoi et de remise des offres:

Les offres devront être remises sous enveloppe cachetée adressée à:

Maison de l'emploi
1 rue Eugène Hénaff
95340 PERSAN

pour le au plus tard le 26 novembre 2010

L'enveloppe mentionnant :: [offre pour l'extension et le réaménagement des locaux de la maison de l'emploi à Persan](#)

Si elles sont envoyées par la poste, elles seront envoyées à l'adresse ci-dessus citée, par pli recommandé avec avis de réception postale devront parvenir avant la date prescrite.
Sinon elles seront remises à cette même adresse.

Article 5 : Visite sur place:

Les entreprises sont invitées se rendre sur place [sans formalité, aux heures d'ouverture](#)
[De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30](#)